

LAVALLEE IMMOBILIER

58 rue de Monceau CS 48756 — 75008 Paris • 01 89 74 48 39 • contact@lavallee.immo
Carte professionnelle CPI93012021000000089 — CCI Île-de-France

BARÈME DES HONORAIRES — Applicable à compter du 1er mars 2026

1. HONORAIRES DE TRANSACTION — VENTE

Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire. Mentionnés dans chaque annonce avant toute présentation du bien.

PRIX DE VENTE	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 150 000 €	5,83 %	7,00 %
De 150 001 € à 200 000 €	5,42 %	6,50 %
De 200 001 € à 300 000 €	5,00 %	6,00 %
De 300 001 € à 400 000 €	4,58 %	5,50 %
De 400 001 € à 500 000 €	4,17 %	5,00 %
Au-delà de 500 001 €	3,75 %	4,50 %
Honoraires minimum forfaitaires	—	2 500 € TTC

PRESTATION COMPLÉMENTAIRE	TARIF
Avis de valeur (avec mandat de vente confié)	OFFERT
Avis de valeur (sans mandat)	200 € TTC
Rédaction de l'acte de vente	350 € TTC (acquéreur)

→ En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

→ Mandat de recherche acquéreur : l'acquéreur ne sera débiteur d'aucun honoraire envers LAVALLEE.

2. HONORAIRES DE LOCATION

Baux d'habitation ou mixtes (loi n°89-462 du 06/07/1989)

PRESTATION	Locataire	Bailleur
Visite, dossier & rédaction bail — Zone tendue	10 € TTC / m²	10 € TTC / m²
État des lieux d'entrée — Zone tendue	3 € TTC / m²	3 € TTC / m²
Habitation hors résidence principale	1 mois loyer CC	1 mois loyer CC
Baux professionnels	10 % HT loyer annuel HC	—
Baux commerciaux	13 % HT loyer annuel HC	—
État des lieux (hors loi 1989)	150 € TTC	150 € TTC
Box / Parking	100 € TTC	—

→ Plafonds zone tendue fixés par le décret n°2014-890 du 01/08/2014, révisables chaque année au 01/01.
→ Rédaction du contrat de location habitation : 300 € TTC, partagés entre bailleur et locataire.

3. GESTION LOCATIVE

Taux appliqués sur les loyers et charges encaissés (charges comprises). Les honoraires d'entrée locataire sont facturés séparément selon le barème Location.

FORMULE	PRESTATIONS INCLUSES	TAUX / mois
ESSENTIEL	✓ Encaissement loyers et charges ✓ Reversement mensuel au propriétaire ✓ Quittancement mensuel ✓ Relance amiable en cas d'impayé ✓ Suivi des demandes locataires	4 % TTC
SÉRÉNITÉ	✓ Toutes les prestations ESSENTIEL ✓ Régularisation annuelle des charges ✓ Gestion des sinistres courants ✓ Coordination artisans et interventions ✓ Révision annuelle du loyer (IRL) ✓ Compte rendu de gestion trimestriel	6 % TTC
PRESTIGE	✓ Toutes les prestations SÉRÉNITÉ ✓ Règlement charges de copropriété ✓ Gestion des travaux jusqu'à 2 000 € ✓ Bilan patrimonial annuel ✓ Conseiller dédié disponible 6j/7 ✓ Conseil optimisation fiscale	8 % TTC

4. ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS (GLI)

GARANTIE	TAUX
Assurance Loyers Impayés (GLI)	2,50 % TTC du montant du loyer
Garantie détériorations immobilières	Incluse dans la GLI
Protection juridique propriétaire	Incluse dans la GLI

→ GLI souscrite par le propriétaire bailleur. Taux à la charge exclusive du bailleur.

LAVALLEE IMMOBILIER — SAS au capital de 1 € — SIRET 101 120 079 00013 — TVA FR24101120079 — Carte professionnelle T n° CPI93012021000000089 délivrée par la CCI Île-de-France — Garantie financière et assurance RCP conformes à la loi Hoguet — Tous les honoraires sont exprimés TTC.